25e ANNÉE N° 2198 PARAIT LE SAMEDI 28 NOVEMBRE 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

TROP D'OR, pas assez d'Enfants

Du *Lyon Républicain.*

L'an passé lorsque parut la statistique officielle de la population de la France, une inquiétude saisit tous ceux qui ont du souci pour l'avenir de notre pays. Les naissances et les décès s'équilibraient. Nous restions stationnaires, tandis, qu'autour de nous, se multipliaient joyeusement les familles anglaises et allemandes. Journaux et revues, à l'envi, proposèrent des remèdes à la dépopulation. L'opinion publique fut instruite de la gravité de la situation. Partout a retenti le cri d'alarme.

Les jours se sont écoulés. De nouveau calculs ont été établis. Et cette fois il nous révèlent un véritable péril. C'est la mort qui est victorieuse chez nous. Il nous faut fabriquer plus de cercueils que de berceaux. Nous ne pouvons plus combler les vides, remplacer les disparus. Notre fécondité est cruellement atteinte.

Nous avons enseveli trente mille Français de plus que nous n'en avons emmailloté. C'est comme si une catastrophe soudaine avait fait périr tout les habitants d'une cité moyenne de France.

Par une coincidence singulière, à l'heure où nous faisons ces triste et humiliantes constations, d'autres chiffres étaient portés à notre connaissance, commentés avec enthousiasme, soulignés avec fierté. On nous disait les milliards que la France prête à l'étranger, tout l'argent qu'elle gagne et qu'elle épargne.

Ceci doit-il nous consoler de cela ?

Non. La France a beau voir sa richesse augmenter, ses capitaux centupler, elle s'appauvrit gravement à chaque unité humaine qui disparait laissant un vide non comblé. La force, la grandeur, la prospérité d'une nation sont dans la vie et non dans l'argent, dans le peuple et non chez les financiers.

Il ne faut point l'oublier. C'est parce que on y a pas assez songé que vient de sonner l'heure redoutable du déficit humain. Il y a une relation certaine entre la prodigieuse multiplication de notre or et la stérilité navrante de nos familles. La vertu minutieuse d'épargne des financiers fait considérer l'enfant qui peut devenir comme une occasion de grosse dépense : on fait des calculs et on conclut qu'il vaut mieux, par économie, s'abstenir de procréer.

Mais surtout ce qu'il faut mettre en relief, c'est la dépendance étroite, prouvée par les faits, de la diminution de la population et la pullulation du capital en France.

N'est-il pas évident qu'en l'état actuel de la production, pour le seul bénéfice du capital la population est sacrifiée. La vie, chez nous, est atteinte dans ses sources par l'industrie qui prospère à son détriment.

Où est notre faiblesse ? Dans une moindre natalité. Oui. Mais aussi dans une effroyable mortalité enfantine. D'où vient le mal ? De ce que l'usine a détourné la mère de son rôle de procréatrice, Il faut de la main-d'œuvre bon marché. Pour cela l'usine prend les enfants : ne nous offre-t elle pas, en ce vingtième siècle, le scandaleux spectacle du travail de nuit subi par les malheureux gamins des verreries. Elle attire les jeunes filles qu'elle interne dans les tissages dès la sortie de l'école, loin de leur famille, privées des précieuses leçons d'éducation ménagère qu'elles reçoivent au foyer. Quelles épouses, quelles mères seront-elles ? Se marient-elles ? L'usine entend ne point entrer dans les détails de la maternité. La sirène hurle, Il faut être là. Et alors l'ouvrière confie son enfant à la nourrice de la campagne qui, en le gavant de pommes de terre ou en le stupéfiant d'alcool pour qu'il crie moins, en a vite fait un cadavre.

Qu'importe ! Le capital croît sans cesse La France est un pays riche. La Russie lui a empruntée douze milliards. N'est-ce pas suffisant ?

Il est temps de réagir. Parce qu'un jour viendra où le capital n'aura plus de main-d'œuvre ; il gaspille inconsidérément ce qui est sa propre substance,

A l'imprévoyance de l'industrie, il faut substituer la prévoyance de l'Etat, C'est à lui à prendre les mesures nécessaires et radicales pour que le capital n'anéantisse plus la population. Il faut toujours plus étroitement réglementer l'emploi industriel des enfants et des femmes. Il importe de proclamer le droit du nouveau-né aux soins et au lait de la mère, et imposer toutes les mesures nécessaires pour qu'il n'en soit point privé. Si la mère est obligée d'aller à l'usine il faut qu'elle y puisse porter son nourrisson, que le patron soit tenu d'installer une crèche et donner à la mère le temps d'alaiter.

Qu'on ne vienne pas dire que de nouvelles prescriptions protectrices mettraient notre industrie en état d'infériorité. Ce qu'il y a de plus dangereux pour elle c'est la continuation de l'état présent.

L'histoire nous a transmis l'exemple de cette mère romaine qui, lorsqu'on lui demandait d'étaler ses bijoux et joyaux, appelait la troupe turbulente de ses enfants. La France doit mettre sa fierté, elle aussi, à montrer ses crèches et ses écoles remplies, et ne saurait se restreindre à la satisfaction de découper des coupons de rentes étrangères.

JUSTIN GODART.

L'Evaluation Nouvelle des Propriétés non bâties

Sur l'initiative de personnalités éminentes a été créé le Comité Central d'Etudes et de défense fiscale, dont le siège est à Paris, 21, rue Croix des Petits Champs.

Ce Comité a pour but, toute préoccupation politique étant écartée, l'étude et la défense des intérêts supérieurs de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie. Il se propose en particulier, de rechercher et de signaler au pays les dangers dont la législation en formation pourrait menacer ouvriers aussi bien que patrons.

Le premier effort du Comité porte contre le projet d'impôt sur le revenu.

Dans les milieux agricoles on a compris que l'évaluation nouvelle des propriétés non bâties, dont le but officiel n'est qu'une répartition plus équitable de l'impôt foncier, n'a en réalité pour objet que de servir d'assiette à l'impôt sur le revenu du propriétaire et à celle de l'impôt nouveau sur les bénéfices agricoles.

Le Comité Central a envoyé dans toute la France une notice spéciale sur « les pouvoirs des classificateurs chargés de l'évaluation des propriétés non bâties. »

Cette notice a provoqué d'utiles réflexions sur les procédés employés, dans l'évaluation par l'administration et de nombreuses réclamations ont été transmises au Comité.

Le Comité a cru devoir en faire part à M. le Ministre des Finances. La lettre suivante lui a été transmise :

Monsieur le Ministre,

« Le Comité Central d'Etudes et de Défense fiscale, dont l'objet est la défense des intérêts généraux et communs de l'Agriculture, du Commerce et de l'industrie, a reçu, de nombreuses personnes, des lettres lui signalant la difficulté qu'elles éprouvent à se rendre compte des chiffres qu'elles se voient appliquer dans l'évaluation du revenu des propriétés non bâties.

« Les propriétaires reçoivent des feuilles contenant simplement, avec la superficie des terres, l'évaluation globale qui leur est assignée.

« N'ayant pas connaissance du détail des opérations, ils se trouvent aux prises avec les plus sérieux embarras pour vérifier l'exatitude des évaluations attribuées à leurs propriétés.

« Le parag. 3 de l'art. 3 de la loi du 31 décembre 1907, est ainsi conçu "Les résultats des évaluations seront communiqués aux intéressés qui auront un délai de deux mois pour présenter leurs observations".

« Il n'est pas douteux que le législateur, en prescrivant cette communication, n'ait entendu que l'Administration devrait fournir aux intéressés toutes les indications susceptibles de les éclairer.

« Or, la seule communication du revenu global ne remplit pas ce but.

« Interprète de l'émotion causée dans le milieu agricole, par cette situation, le Comité Central a l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous prier de bien vouloir donner, aux services compétents, des instructions complémentaires afin que désormais le détail de l'évaluation soit déposé dans les mairies et communiqué aux propriétaires intéresssés.

« Vous aurez de la sorte, Monsieur le Ministre, aidé heureusement au succès de la réforme fiscale.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de notre haute considération. »

Comment on préside les Assises à l'Etranger

La réforme judiciaire en France et la procédure à l'étranger. — Une enquête. — Les présidents d'assises en Angleterre et en Allemagne.

A propos de la réforme judiciaire dont il est question dequis le procès Steinheil, un journal de Paris a demandé à ses correspondants de Londres et de Berlin de le renseigner sur le rôle du président des cours criminelles dans ces deux pays Voici les intéressantes réponses qu'il a reçues :

En Angleterre, le président ne pose aucune question. Il se borne à diriger les débats, donnant à tour de rôle la parole au représentant de la société et au défenseur de l'accusé qui, jouissant de droits égaux, interrogent à leur gré les témoins et permettent ainsi aux jurés de se faire une conviction.

En France par le seul fait qu'un individu se trouve au banc des accusés, il semble qu'il soit considéré comme un peu coupable et que l'interrogatoire du président n'ait qu'un but : confirmer la présomption de culpabilité. En Angleterre, il en va tout autrement. L'accusé est réellement tenu pour innocent tant que la preuve de sa culpabilité n'a pas été faite.

L'huissier l'introduit dans la salle d'audience. Le président a toujours soin de dire : « Messieurs les jurés, le prisonnier est à son banc pour obtenir sa liberté. » Les juges ne sont là que pour la lui accorder, à moins que la preuve de son crime ne soit faite. Cette preuve doit ressortir des déclarations des témoins, témoins que le parquet d'une part, l'accusé et le défenseur de l'autre, peuvent interroger avec des droits égaux. Quant au Président, il ne prend aucune part à cet interrogatoire. Son rôle se borne à l'écouter et à empêcher que l'une ou l'autre des parties, outrepassant ses droits, ne fasse intervenir des tiers sans utilité pour la clarté des débats. Et, enfin, lorsque ceux-ci sont terminés, le magistrat les résume impartialement.

D'autre part, on écrit de Berlin à notre confrère que le président de la Cour d'assises allemand est, en général, un homme grave, qui ne recherche pas l'esprit ou fait semblant de n'en pas avoir. Parfois, il rembarre très catégoriquement le représentant du ministère public. Il parait, d'ailleurs, très peu se soucier de ce que pense de lui l'assistance.

Lorsqu'il interroge l'accusé, il semble le faire sans parti pris et sans opinion préconçue. Il commence invariablement par lui demander s'il se sent coupable, Sur la réponse négative de celui ci, il lui donne connaissance des charges qui pèsent sur lui et le met en demeure de faire connaitre ce qu'il a à répondre. Le président interroge relativement peu l'accusé. Les questions qu'il lui adresse ne sont ni trop nombreuses, ni très spécieuses. Elles ont constamment un caractère objectif. J'ai assisté à de nombreux procès et je ne me suis par exemple jamais aperçu que le président eut voulu tendre un piège à l'homme qui été devant lui.

Mais si le président dédaigne de poser à l'inculpé des questions générales et à perte de vue, et qui ne peuvent guère conduire à la manifestation de la vérité, par contre, il affectionne la confrontation et l'interrogatoire contradictoire. En somme, l'effort principal du magistrat allemand tend surtout à fournir au jury le plus d'élément de conviction possible en vue du verdict que celui ci a à prononcer. Il produit généralenent l'impression d'un homme impartial

Les Pilules Suisses doivent leur popularité et leur succès aux cures nombreuses obtenues dans les cas de *migraine, maux d'estomac,* et *constipation.*

Aux Enrhumés

Lorsque la toux ne cède pas aux soins habituels, devient opiniâtre, spasmodique et s'accompagne d'expectoration abondante (suites de bronchites ou d'influenza, cattarrhe, asthme) il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition universelle de 1900 Le soulagement est instantané et la guérison survient progressivement. Une boîte est expédié contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

TRIBUNE LIBRE

La Société de pêche *La Gaule Sisteronnaise* nous communique, avec prière d'insérer, la lettre suivante qu'elle adresse à M. le préfet des Basses-Alpes, relative à la réglementation de la pêche dans le département.

Sisteron, le 20 Novembre 1909.

Le Président de la Société
à Monsieur le Préfet de Basses-Alpes.

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous informer que M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Sisteron nous a communiqué votre réponse à notre demande du 21 octobre dernier.

Nous en avons pris bonne note et en avons avisé les intéressés par voie des journaux sisteronnais.

Les pêcheurs à la ligne, gens bien inoffensifs pour la reproduction du poisson et ayant au contraire à cœur le repeuplement de nos rivières, nous prient de vouloir bien intercéder auprès de vous afin d'obtenir de votre haute bienveillance, pour les années à venir, une légère modification à l'arrêté préfectoral actuellement en vigueur afin de pouvoir se livrer à leur sport favori pendant toute la période de temps autorisée par la loi.

Avant de nous faire leur interprète auprès de vous, nous avons tenu, Monsieur le Préfet à nous renseigner au sujet de leurs doléances ; nous avons consulté plusieurs ouvrages traitant de pisciculture et de pêche et nous avons extrait du *Manuel du Pêcheur* par Maurice Caps, les lignes suivantes qui sont en parfaite corrélation avec la demande formulée.

QUAND PEUT-ON PÊCHER ?

« Par application de l'art 26 du code de la pêche fluviale, le décret de 1897 détermine :
.....
..... les temps, saisons et heures pendant lesquelles la pêche sera interdite dans les rivières et cours d'eau quelconques. »

SAISON D'INTERDICTION

« Ces saisons ou périodes de clôture de la pêche ont pour objet de protéger le poisson pendant la fraye ou temps de frai.....
.....On a donc dû se contenter de deux périodes.....1° la période des poissons à ponte d'hiver, celle des salmonides : du 20 octobre au 31 janvier, soit 3 mois et 1/3 pour la truite et l'ombre-chevalier.

2e La période des poissons à ponte d'été, du lundi qui suit le 15 avril inclusivement au dimanche qui suit le 15 juin inclusivement pour tous les autres poissons.....
.....

Comme conséquence de ce qui précède, nous vous serions profondément reconnaissant, Monsieur le Préfet, de vouloir bien prendre un arrêté conforme au modèle ci-joint et qui n'est autre que celui actuellement en vigueur légèrement modifié. Ce faisant, non seulement vous accorderiez satisfaction aux demandeurs, mais encore vous atténueriez considérablement le braconnage qui ne s'effectue si fréquemment que depuis la fermeture complète de la pêche pendant des périodes de temps assez longues.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre en considération notre demande et lui donner une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments bien respectueux et dévoués.

Pour la Commission :
Le Président, MASSOT.

DISPARITION DE 28.000 FRANÇAIS

Si comme le dit notre confrère Clément Vautel, on annonçait la disparition de la population entière de Montauban ou de Valenciennes, soit de 28.000 Français, qu'elle ne serait pas la consternation dans toute la France ?

C'est cependant une perte équivalente que nous venons de subir. Il est en effet officiellement annoncé que dans le premier semestre de la présente année les décès sont supérieurs de 28.000 aux naissances,

Pour porter remède à ce fléau de la dépopulation, la Natalité Française, Société d'Assurances Mutuelles, a résolu une partie du problème.

Cette Société verse à ses adherents une somme proportionnelle à leurs cotisations : 1° au moment de leur mariage ; 2° au moment de la naissance de chacun de leurs enfants.

Il suffit pour avoir tous renseignements, d'écrire à la Natalité Française, 55, boulevard Haussmann, Paris.

Chronique Locale

SISTERON

Conseil municipal.— Le Conseil s'est reuni sous la présidence de M. Gasquet, maire, 17 conseillers sont présents, M. Besaudun a été élu secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation. Le Conseil approuve avec quelques légères modifications le cahier des charges pour l'adjudication du balayage de la ville pour les années 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914, et fixe l'adjudication au 12 décembre prochain. Approuve également le cahier des charges concernant l'adjudication des droits de place aux foires et marchés pour les années 1910, 1911, 1912 et fixe également l'adjudication au 12 décembre. Le Conseil dresse une liste de 20 personnes parmi lesquelles l'administration choisira les répartiteurs. MM, Vollaire, Sylvestre et Lieutier sont nommés membres de la Commission de révision des listes électorales en 1910. MM. Ravoux, Michel et Pascal rentier, sont maintenus comme membres du Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne. Le Conseil rejette une demande présentée par M. Martin, charron qui sollicitait l'autorisation de construire une baraque sur la place de la Poterne.

Conseil général — Par décret du Président de la République en date du 12 novembre 1909, le Conseil général des Basses-Alpes est convoqué en cession extraordinaire pour le 29 novembre 1909, à l'effet de délibérer sur un projet de construction d'une caserne de gendarmerie dans la commune de Banon.

Cette session ne pourra durer plus de huit jours,

Collège. — M. Ricard, licencié es-lettres, ancien boursier d'agrégation est nommé professeur de lettres et d'anglais au collège de Sisteron en remplacement de M. Lewtow appelé à une autre résidence.

Sainte-Cécile et St-Cécilon. — Au risque de répéter la même chronique sous la même firme, il serait cependant incorrect de passer sous silence la fête des musiciens en l'an de grâce 1909.

Si au cours de l'année, ces messieurs — pour une raison ou pour une autre — comptent, malgré eux, quelque que fois d'interminables mesures, il faut reconnaître que pendant les journées de dimanche et lundi ils n'ont pas été sobres en flots d'harmonie.

Le dimanche matin, le réveil exécuté par presque toute la musique, donnait à notre monotone Cité un air de fête qui lui allait bien, puisque au concert de l'après-midi, un public nombreux et très attentif saluait de ses applaudissements le programme magistralement exécuté par les *Touristes des Alpes*. Le banquet du soir réunissait à l'hôtel des Acacias membres actifs et membres honoraires devant une table de 45 couverts environ. Le bal qui suivait a été tout à fait réussi et chacun s'est demandé si la réussite de cette soirée dansante n'était pas une conséquence heureuse du gai refrain chanté et joué par eux.

Quant au fils de Ste-Cécile il était fêté bien loin, en un endroit ensoleillé, dans une coquette chappelle meublée simplement d'une horloge sur laquelle est écrit : «l'horloge ne marque pas d'heures» flanquée de deux figures symboliques qui indiqueut qu'il faut bien boire et bien manger. Jugez d'après ce décor restreint mais très significatif, si nos musiciens ont mis à profit cet enseignement, et c'est en ce lieu saint que bannettes et saucisses ont été ingurgités in-extenso et dument arrosées. Le retour comme toujours a donné lieu à de rondonnées, danses et sarabandes se terminant très tard dans la nuit. Voilà, nous pensons, ce qui s'appelle fêter Ste-Cécile à Cante perdrix.

Assises des B A. — La cour d'assises des Basses-Alpes, se réunira à Digne le 16 décembre à 9 heures du matin sous la présidence de M. Malevin, conseiller à la Cour d'Appel d'Aix. C'est au cours de l'une des séances que seront jugés les assassins de Dusserre.

L'état de Santé de Roman Louis, conducteur d'omnibus, qui a fait la chute de la hauteur du 2e étage, s'est amélioré depuis l'opération subie à la vessie. Si aucune complication ne survient, Roman, sera dans quelque temps complètement rétabli.

C'est égal, il pourra se flatter de l'avoir échappé belle.

Foire — Lundi prochain, 29 courant, aura lieu chez nous l'avant dernière foire de l'année, foire appelée Ste Catherine. Bien qu'un froid vif règne sur la région depuis quelques jours, souhaitons pour les forains et commerçants un temps des plus propices.

Nos candidats. — S'il faut en croire les ont dit et juger d'après les grandes conférences que M. Hubbard fait ces temps-ci à Forcalquier, sa candidature, contre celle de M. Isoard serait certaine pour cet arrondissement ; il ne resterait alors pour Sisteron que trois candidats bien connus : M. Joly, député actuel, M. Louis Massot, banquier et M. Yves Guyot qui visite les communes de l'arrondissement et reçoit partout l'accueil le plus chaleureux. Seul, M. Barrès n'a point encore fait acte de candidat.

Avis. — L'adjudication des travaux à effectués au bâtiment aile nord-ouest de l'hôpital-hospice de Sisteron aura lieu demain dimanche 28 du courant à 2 heures du soir, dans la salle de délibérations de cet établissement.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau de l'économat de l'hôpital-hospice de Sisteron.

Postes. — M. Dumond, soldat au 111e d'infanterie est nommé facteur local à St-Paul-sur-Ubaye, en remplacement de M. Magnan, appelé à Sisteron en qualité de facteur rural.

Société Fraternelle des Bas Alpins à Paris — La société fraternelle des Bas-Alpins de Paris, a inaugurré samedi dernier, la reprise de ses réunions d'hiver, dans les salons de la taverne Gruber du boulevard Saint-Denis.

Nos compatriotes étaient groupés nombreux autour du sénateur Defarge qui présidait le banquet.

S'étaient fait excuser : M. le sénateur Pellissier qui avait dû quitter Paris quelques jours au paravant ; M. Joseph Reinach, indisposé ; M. Delombre ; et M. Malon retenu dans les Basses-Alpes pour la préparation de la session extraordinaire du conseil général qui se tiendra à Digne le 29 novembre courant.

Aprés le repas, musique, chant et danse ont alterné jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La Société tiendra son assemblée générale annuelle le 18 décembre. A cette occasion elle donnera un banquet et une soirée.

Sisteron-Vélo. — Notre société "Sisteron-Vélo" se rendra à Serres le dimanche 29 courant où l'équipe première de foot-ball se rencontrera en un math de foot-ball amical avec le *Sporting Club Serrois*. Voici la formation de l'équipe S. V.

Garde buts : Perrymond.

Arrières : Gueyrard, Peuzin.

Demis : Francis, Collombon, Fidèle P.

Avants : Chabrier M. ; Chabrier P. Fidèle A. ; Conis ; Marron

Le départ aura par le train de 9 h. du matin, retour 6 h. soir.

MM. les membres honoraires et sociétaires qui voudraient prendre prendre part à cette sortie sont priés de bien vouloir se faire inscrire chez M. Perrymond, secrétaire de la Société.

Echos du Palais. — A l'audience du 23 novembre se déroule l'affaire Maurel Jean, demeurant à Vaumeilh, qui, dans une dispute, emporté par caractère s'est livré à de voies de fait sur son adversaire. En conséquence il est pour ce motif, condamné à 100 francs d'amende. Me Ch. Bontoux du bareau de Sisteron, présentait la défense de Maurel

A cette même audience, la nommée Tartonne B. 33 ans, de Château-Arnoux est assise aux bancs des accusés pour y répondre du délit de vol. Son cas n'étant cependant pas des plus graves et le tribunal voulant faire preuve d'indulgence applique 3 mois de prison à la citoyenne T. et la loi de sursis.

Me Suquet du barreau de notre ville assistait l'accusée.

On achèterait, après essai, bon chien (ou chienne) d'arrêt, bien dressé, âgé de 2 à 4 ans environ. Faire offres avec renseignements détaillés à M. du Trémont, Ribiers (H-A).

La Société **François Prève à Digne** *(huiles, cafés, savons et fruits secs)* a l'honneur de prévenir sa clientèle que M. NICOLAS, camionneur à Sisteron, est chargé à dater de ce jour, de la livraison de ses colis, comme de la reception des emballages vides.

ETAT-CIVIL

du 20 au 27 novembre 1909

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre M. Vignet Denis Raphaël, cult. à Sisteron et Mlle Eysseric Adeline Noélie. s.p, à Châteauneuf-Miravail.

Entre M. Barthélemy Félicien Léon, propre à Sourribes et Mlle Béraud Marie-Julie-Emma s.p. à Sisteron.

DÉCÈS

Bontoux Jeanne Félicité veuve Girard, s.p. 93 ans, Place de la Mairie.

Chronique Régionale

NOYERS-s JABRON

Dimanche à 2 heures de l'après-midi, le conseil municipal après avoir procédé à la répartition des fonds provenant de la rente Latil, a sur la demande de M. le préfet, voté les fonds nécessaires à l'installation du téléphone.

TURRIERS

M. Lachaise, surnuméraire de l'enregistrement à La Rochelle, est nommé receveur à Turriers en remplacement de M. Solair appelé à Gerbeviller (M. et M.)

© VILLE DE SISTERON

LES VRAIS BUVEURS DE VICHY

Exigent

VICHY-GENEREUSE

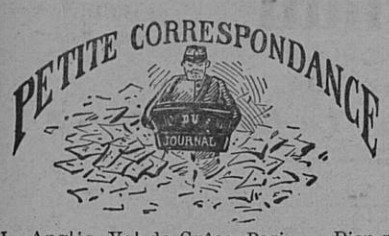

L. Anglés, Val de-Grâce. Paris. — Bien reçu les deux articles : 1e art. impossible d'insérer, trop fulminant, 2e art. bien mieux, retouches en maints endroits s'imposent. Reçu trop tard afin d'insèrer. Lettre suit.

E. E. Nice. — Fait part de ta lettre au banquet de St-Cécilon. Musiciens t'envoient amitiés

E. G. Toulon. — Le bonjour du personnel de la maison.

L. S. Lyon. Mlle Z.., volage, pas sérieuse, voyez ailleurs.

Représentants Huiles et savons demandés par Maison de Confiance, fortes Remises. Ecrire à Charles LAUGIER, Salon (B. du-R.)

AVIS AU PUBLIC

MM. IMBERT Louis et ROMAN Fernand de Sisteron ont l'avantage de porter à la connaissances des commerçants qu'ils ont créé un service de camionnage Un matériel complet leur permet d'assurer avec célérité et précautions tous les services d'aménagements et de transports de quelle nature qu'ils soient, qu'on voudra bien leur confier, soit pour la ville et la banlieu A cette exploitation de charroi ils annexent un grand dépôt de charbons de toutes qualités livrable sur demande

MM. Imbert et Roman remercient d'avance tous ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance et les encourager dans cette entreprise.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

STATIONS HIVERNALES

(Nice, Cannes, Menton, etc.)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train "Côte d'Azur rapide" *(1re classe).*

Billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours délivrés du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.L.M. aux familles d'au moins 3 personnes pour : Cassis. La Ciotat, St Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne. Tamaris-sur-mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. — Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie de 50 o|o, la 4e et chacune des suivantee d'une réduction de 75 o|o,

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours. moyennant supplément de 10 o|o pour chaque période. Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

A louer présentement

VASTE LOCAL

servant de restaurant et pouvant servir à tout autre genre de commerce

Pour renseignements s'adresser à Mme Vve **Chastillon**, *rue Droite, Sisteron.*

A VENDRE Cheval et charrette anglaise tout attelé ou séparément. S'adresser au bureau du journal.

A louer présentement

JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville avec environ 2 hectares de pré

S'adresser au bureau du Journal.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté. — Egalité. — Fraternité.

VILLE DE SISTERON

ADJUDICATIONS publiques d'Affermage et de Travaux communaux

1° Balayage des rues et places

Le **dimanche 12 décembre** mil-neuf-cent-neuf à **2** heures du soir dans une salle de la mairie. sous la présidence du Maire, assisté de deux conseillers municipaux, du Receveur municipal et de l'architecte, il sera procédé à l'adjudication du

Balayage des rues et places pour les années 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, au rabais, à la chandelle.

Mise à prix : **1500** francs.

Cautionnement : 200 francs

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'est de bonne vie et mœurs, de nationalité française, de capacité et solvabilité reconnues.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé au secrétariat de la mairie ou les intéressés pourront en prendre connaissance,

2° Mise en ferme des Droits de place aux foires et marchés

Le **dimanche 12 décembre** mil-neuf-cent-neuf à **3** heures du soir dans une salle de la mairie de Sisteron, il sera procédé par le Maire à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur à titre de bail à ferme :

des Droits de place aux foires et marchés pour les années 1910, 1911, 1912.

La mise à prix est fixée à **2200** fr.

On pourra prendre connaissance au secrétariat de la mairie du cahier des charges et de toutes les pièces concernant l'adjudication ci-dessus.

Sisteron le 10 novembre 1909.

Le Maire,
HENRI GASQUET.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerrannée

LA COTE D'AZUR L'ESTÉREL

Billets d'aller et retour collectifs, à prix réduits. *2e et 3e classes, valables jusqu'au 15 mai* 1910, délivrés, jusqu'au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes par les gares P.L.M. pour :

Stations Hivernales

Cassis et toutes les gares P.L.M. au-delà (Nice, Cannes, Menton, Hyères, Grasse. etc.)

Stations Hivernales du Sud de la France. San-Salvadour, Le Lavandou, Cavalaire, St-Tropez. etc....

Minimum de parcours simple : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller de ces billets ne peut être utilise que jusqu'au 15 novembre 1909). Arrêts facultatifs.

Demander les billets 4 jours à l'avance à la gare de départ

LECTURES POUR TOUS

C'est un succès retentissant qu'obtiennent partout les résults de chasse du Président Roosevelt. On trouvera dans le numéro de Novembre des *Lectures pour Tous*, la suite de ces pages passionnantes qui ont l'intérêt d'un roman d'aventures vécu.

Avec ses douze articles qui nous font passer en revue tous les évènements dont on parle, ses 120 illustrations dont chacune nous met sous les yeux une scène frappante de la vie contemporaine, ce numéro de l'attrayante revue est d'ailleurs d'une incomparable variété. Jugez-en par ce sommaire :

Mes chasses dans l'Ouganda, par le Président Roosevelt. — *Les conquérants de l'air.* — *Violons d'Ingres* ! — *En vue du Pôle Sud : L'expédition Shackleton au Pôle Antarctique.* — *L'amoureux de Line*, roman, par Gyp. — *Pour honorer ceux qui ne sont plus.* — *Le Nid de Bergeronnettes*, nouvelle. — *Tempêtes dans un verre d'eau : Quelques Grèves bizarres et imprévues.* — *Le roi du Portugal vient en France.* — *Nous allons revoir la Comète.* — *L'Amérique a fêté deux génies malheureux.* — *Le Musée Marie-Antoinette.*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. ; Etranger 9 f., — Le numéro, 50 centimes.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

Jadis, il y avait à Rome, devant chaque maison. gravés dans la pierre, ces deux mots: *Cave canem.* (Prends garde au chien). De nos jours chaque malade atteint de hernies devrait graver devant sa maison pour sa gouverne ces deux mots : « Eviter l'étranglement ».

L'étranglement est en effet un grand danger auquel est exposé journellement le hernieux qui n'a pas la sagesse de se munir d'un bon appareil maintenant sa hernie réduite. Cette complication redoutable entraine la mort à bref délai,

Malades ! vous ne pourrez conjurer votre mal appelé « *Hernie* », que le jour où vous serez muni du merveilleux appareil inventé par M. GLASER, l'éminent spécialiste de Paris. Cet appareil hors concours a obtenu les plus hautes distinctions et une mention honorable de M. le Ministre.

Souple et imperméable, léger (ne pesant que 150 grammes), mais puissant, il permet les travaux les plus durs, il peut se porter jour et nuit sans gêne, et par sa pression douce et constante, il guérit les hernies en peu de temps.

Nous prions nos lecteurs de ne pas confondre M. GLASER qui a consacré 30 années de son existences à étudier cette spécialité avec des prétendus guérisseurs, n'ayant ni connaissances scientifiques ni appareils sérieux à offrir au public.

Malades rejetez vos bandages qui laissent échapper votre hernie et n'accordez votre confiance qu'à M. GLASER, vous pouvez compter sur son inaltérable dévouement. Son expérience pratique de 30 années est votre salut.

Au nom du danger que vous courrez et du bien être que vous obtiendrez nous vous engageons à venir voir et essayer cet ingénieux appareil à :

Manosque, le 27, novembre, Hôtel Pascal,
Forcalquier, le 28, Hôtel Valenty.
Sisteron, le 29 Hôtel des Acacias
Digne, le 30, Hôtel Boyer-Mistre,

La brochure traitant de la hernie et contenant des preuves de guérisons, conseils pour soins, sera envoyée à toute personne qui en fera la demande à M. ***GLASER*** à Courbevoie (Seine). boulevard St-Denis. — Prix 0, 30 centimes.

Vient de Paraître

ALMANACH HACHETTE

1 f, 50 pour 1910 *1 fr. 50*

Le Livre que chacun

DOIT AVOIR

SUR SA TABLE

Parce qu'il condence

TOUS LES

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES

à la vie de chaque jour

9 GRANDS CONCOURS

74 PLACES DE FAVEUR

— (*Théâtres et Cinémas*) —

POUR 57 VILLES

La Vie Heureuse

Le voyage du Duc des Abruzzes à l'Himalaya, les exploits accomplis par les femmes aéronautes depuis Montgolfier. les œuvres charitables de S. M. la reine de Roumanie, un intéressant article sur le rôle des femmes de ministres, une page amusante sur l'aéroplane dans la nature et dans la mode, l'œuvre littéraire de Mme Jean Dornis, le voyage de Mme la Duchesse de Rohan en Transcaucasie, le médaillon de Mrs. Grant Richards, française par sa mère, et directrice de la première revue féminine anglaise une belle page de Loti sur l'âme des Bêtes, les belles époques de la draperie dans l'ajustement féminin, un pittoresque exposé de la question du Pôle, une analyse littéraire des premières représentations du mois et de livres récemment parus : c'est toute la vie des Lettres, des arts, des livres, du monde, de la charité, des sports en France et à l'Etranger, dans toute sa captivante actualité que fixe par le texte et par l'image le numéro d'octobre de la *Vie Heureuse*. Tous ceux qui ont des enfants, qui aiment les enfants, tous ceux qui les connaissent et savent parler d'eux prennent part « au Concours de mots d'enfants » ouvert par la *Vie Heureuse*, et doté de quinze mille francs de prix. dont le numéro indique les conditions.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

Bulletin Financier

Le marché montre une grande fermeté. Des achats pour compte anglais permettent aux mines d'or sud africaines de se relever quelque peu,

Le 3 0|0 français atteint 99.08.

Les fonds russes sont très soutenus. Le 5 0|0 1906 cote 103.10.

Le Turc est en reprise à 93.62 ; l'Extérieure espagnole à 95.97.

Sociétés de Crédit calmes. Banque de Paris 1774 ; Comptoir d'Escompte 805 ; Société Générale 702 ; Banque franco-américaine 493. Chemins espagnols soutenus.

Valeurs de traction fermes, Valeurs d'électricité calmes.

Valeurs cruprifères résistantes. Le Rio se traite aux environs de 1965.

En Banque, mines d'or de Guinée actives et en hausse marquée.

Mines de houille et de fer de la Russie Méridionale à 127.

Obligations 5 0|0 Energie Industrielle 481.

NOVEL.

42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang, — où gît la célèbre eau minérale providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité egale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête
de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le
Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LES POÊLES GODIN

SONT LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc

© VILLE DE SISTERON

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES

Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC

est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*

LES HOPITAUX FRANÇAIS

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

TOURCOING 1906 Exposition de la Lainière de Tourcoing

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par

LA VIE À LA CAMPAGNE

Dans son Merveilleux Numéro Spécial

LA CHASSE EN 1909

25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —

En vente partout et chez Hachette et Cie

SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

GUÉRISSEZ LES MALADIES
surtout **PRÉVENEZ-LES** chez
l'**homme** et les **animaux** en lisant le

Journal de la Santé

organe de la Liberté de la Médecine, hebdomadaire.
Supplément mensuel pour les *maladies intimes.*
Directeur : Dr MADEUF, auteur de la *Santé pour tous*, du guide du mat de mer, etc.
Spéc. gratis. 5, Fs St-Jacques, Paris (14e). Nombreuses illustrations. **L'abonnement de 6 fr. est remboursé dix fois** par primes, consultations gratuites, réductions sur eaux minérales, stations d'été, hôtels, livres, appareils, médicaments, maisons de santé, etc.

SISTERON-JOURNAL
est en vente
SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Mde journaux, Place d'Armes.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS DE VIGNE RACINES

1e prix au Concours départemental de Propriétés. 1905.

Casimir Magnan

2e prix au Concours départemental d'encouragement à l'agriculture (*prix Meynot*).

Chevalier du Mérite Agricole

Horticulteur à SISTERON, *Campagne Le Gand* « B-A »

Créations de Parcs et Jardins Fruitiers
Terrassements et Plantations en tous genres

VIGNE

Producteur direct,
Alicanthe ruspéstris terras n° 20
Othelot,
Seibeil Nos 1, 176, 128, 1020,
Jacquez à gros grains,
Herbemont,
Isabelle.

VIGNE

Porte greffe,
Qiparia gloire de Montpelier,
Ruspestris du Lot,
Solonis Robusto,
Ruspestris riparia, 3306, 3309, 101, 14
Solonis ruspestris, 1616,
Berlandièri riparia, 34

PLANTS GREFFES POUR RAISINS DE TABLE ET CUVE

ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES
CONNIFÈRES, ARBUSTES et PLANTES *Vertes assortis*

L'Etablissement fait des plantations avec garantie de la reprise des Arbres, soit pour allées, terrasses et autres.

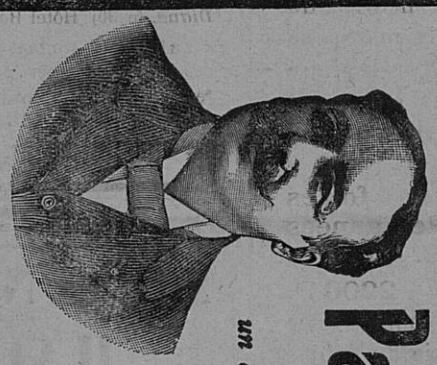

Paul Fauchey

COMPOSITEUR,
un de nos maîtres les plus estimés,
est l'auteur de

Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,

Valse créée avec un éclatant succès par GERMAINE GALLOIS, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire*

de la **Valse** Très Aimée
et de la Chanson Brésilienne,
les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.

On lui doit aussi :

Canzonetta Napolitana,
Gaity-March,
Pretty-Girl, *marche.*
Lydie-Gavotte.
Sérénade à l'amour,
Romance,
Mélodrame
Pastorale,
Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de **Paul Fauchey**, éditées par la **Maison A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS,** sont en vente chez l'Editeur, dans toutes les Maisons d'éditions musicales et chez tous les Marchands de musique de Paris et de la Province.

Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend nombre d'œuvres de compositeurs en vogue, est envoyé sur demande.

BUSSANG guérit L'ANÉMIE

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à
MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN
21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Legérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON